



Paroisse de Bas-Intyamou

1667 Enney

CCP 17-3459-6
paroisse@bas-intyamou.ch

Assemblée paroissiale ordinaire Du 8 avril 2016 Procès-verbal

Présidence	Yvan Jaquet
Membres	Jacqueline Bourquenoud Cécile Conus Joël Grandjean Yvan Jaquet Damien Schafer
Excusés	Abbé Claude Deschenaux, curé modérateur Simone Da Costa, conseillère
Invités	Christiane Bord, assistante pastorale Chantal Jaquet, caissière
Secrétaire	Adeline Conus
Lieu	Salle de l'Auberge de la Couronne à Enney

Ouverture de l'assemblée

En ouvrant cette assemblée, Yvan Jaquet, Président, se fait un plaisir de saluer toutes les personnes présentes.

Tout d'abord, il prie l'assemblée d'excuser l'Abbé Claude Deschenaux, qui avait d'autres obligations ce soir et qui n'a malheureusement pas pu être présent, à regret. L'Abbé Claude Deschenaux a chargé Yvan Jaquet de transmettre toute sa reconnaissance pour le soutien qu'il a eu lors du décès de son papa. Sa famille et lui-même ont été très touchés par le nombre de messages et par la présence des paroissiens de l'UP en ces moments douloureux. L'Abbé Deschenaux tient à remercier chacune de ces personnes.

Le président tient également à saluer Christiane Bord, déléguée de l'Equipe pastorale qui accompagne et soutient le conseil de paroisse tout au long de l'année en prenant part aux séances. Il lui passe la parole pour débiter l'assemblée par une prière du Pape François sur le "Jubilé de la Miséricorde".

Yvan Jaquet nomme ensuite 2 scrutateurs : Edmond Caille et Roland Kaiser. Il leur demande d'emblée de bien vouloir compter le nombre de personnes présentes, y compris la table du Conseil et de lui communiquer ce chiffre pour la clarté de la suite de l'assemblée :

Présentes : 22 personnes

Excusés : l'Abbé Claude Deschenaux, Simone Da Costa, Anita Magnin, Mari-sette et Auguste Both, Henri Davet.

Mode de convocation

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg No 10 du 11 mars 2016, par affichage aux piliers publics et par convocation en « tous-ménages ». Il a également pu être consulté sur le site internet "www.estavannens.ch".

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 20 mars 2015
(il ne sera pas lu car il a été mis à disposition pour consultation au secrétariat pa-roissial et sur le site internet)
2. Comptes 2015 et rapport de la commission financière
3. Budget 2016 et rapport de la commission financière
4. Election d'un membre à la commission financière
5. Pastorale : bilan et perspectives
6. Divers

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques, à l'una-nimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2015

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu car il pouvait être consulté auparavant.

Claudio Derrada mentionne avoir rencontré quelques problèmes pour la lecture du PV en ligne. Yvan Jaquet le remercie pour son intervention et signalera le cas au webmas-ter.

Approbaton

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole à ce sujet, le président demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée :

Abstention : 0

Contrepartie : 0

Unanimité : 22 personnes

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

2. Comptes 2015 et rapport de la commission financière

Comptes 2015

Le président mentionne qu'aucun récapitulatif des comptes n'est distribué durant l'as-semblée puisque les comptes seront présentés par la caissière sur écran.

Yvan Jaquet rajoute que l'année 2015 a été bien remplie : la cure d'Enney a été rénovée et la peinture a été faite dans les églises d'Enney et d'Estavannens. D'autre part, il y a également eu la mise en place de l'oratoire de la Poya.

Il donne ensuite la parole à la caissière de la paroisse, Chantal Jaquet, pour présentation des comptes.

Résultat : excédent de revenus de Fr. 31'732.74 sur un total de charges de Fr. 360'836.73.

A la suite de sa présentation, Chantal Jaquet demande à l'assemblée d'applaudir Damien Schafer et Joël Grandjean, tous deux membres du conseil de paroisse, pour les travaux qu'ils ont effectués durant l'année. C'est en partie grâce à eux si les coûts de l'Oratoire sont si peu élevés. L'assemblée les applaudit chaleureusement.

Yvan Jaquet remercie Chantal Jaquet pour la présentation détaillée et précise qui a été faite. Il demande ensuite à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques concernant les comptes.

Mme Bernadette Kaeser prend alors la parole afin de demander qui gère le bénéfice curial. Yvan Jaquet lui répond que, depuis la fusion, c'est Erika Dupont qui gère le bénéfice curial.

Rapport de la Commission financière

Aucune autre question n'étant posée, le président donne la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la commission financière :

"En date du 4 mars 2016, la Commission financière s'est réunie chez la caissière pour la vérification des comptes 2015. Les comptes, le livre de caisse et les pièces justificatives ont été vérifiées par sondage. Les comptes ont également été comparés avec le budget correspondant et la Commission financière en assure l'exactitude. Nous nous réjouissons de constater le résultat positif de l'année 2015 duquel il ressort un bénéfice (arrondi) de Fr. 31'700.00, ceci tout en ayant financé les travaux d'entretien dans les églises par le fonctionnement". Le Président de la Commission financière termine son rapport en remerciant la caissière pour *"pour l'excellente tenue des comptes, pour sa transparence vis-à-vis de la commission financière ainsi que pour la mise à disposition de son temps pour la Paroisse"*. Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2015.

Yvan Jaquet remercie Joseph Geinoz pour son rapport.

Approbaton

Le Président demande ensuite à celles et ceux qui acceptent les comptes 2015 tels que présentés de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0

Abstention : 0

Unanimité : 22 personnes.

Les comptes 2015 sont ainsi approuvés à l'unanimité.

Yvan Jaquet remercie l'assemblée pour ce vote.

3. Budget 2016 et rapport de la commission financière

Budget 2016

La parole est à nouveau donnée à Chantal Jaquet, pour la présentation de ce budget 2016 sur écran, qui présente un léger bénéfice de Fr. 393.00 sur un total de charges de plus de Fr. 374'560.00. Chantal Jaquet précise qu'il y a à nouveau pas mal de travaux de rénovation en perspective.

Après la présentation de la caissière, Yvan Jaquet ouvre la discussion sur ce budget.

Roland Kaeser intervient sur le budget et félicite la Paroisse de pouvoir maintenir ses immeubles grâce à l'aide du budget de fonctionnement uniquement !

La parole est ensuite donnée à Damien Schafer pour quelques précisions s/le budget concernant les travaux qui seront entreprise à la cure d'Enney. Il s'agit de la chaufferie et le sanitaire. Un devis a été demandé (environ Fr. 5'000.00) et les barrières vont être refaites (pour encore Fr. 5-6'000.00). La Paroisse n'est pas encore en possession du devis.

Concernant l'ancienne cure d'Estavannens, la caissière mentionne que la paroisse a reçu récemment un courrier des locataires leur signalant quelques travaux de rénovation à entreprendre (notamment la cuisine et les barrières en bois).

Damien Schafer rajoute que tous les bâtiments de la Paroisse deviennent anciens plus ou moins en même temps et certains travaux doivent obligatoirement être faits, notamment pour la sécurité des locataires.

La caissière, Chantal Jaquet, ainsi que Damien Schafer sont remerciés suite aux précisions et explications qu'ils ont fournis.

Rapports de la commission financière

Yvan Jaquet donne la parole à Joseph Geinoz, président de la commission financière, pour le rapport de la commission financière :

"En date du 04 mars 2016, la Commission financière s'est réunie chez la caissière pour la vérification du budget 2016. Ce budget inclut plus de 60'000.00 d'investissements pour des rénovations d'immeubles. En conséquence, nous demandons à l'assemblée d'accepter ce budget tel qu'il vous a été présenté. Et, pour toutes ces raisons, la Commission financière vous demande d'approuver cet investissement". Monsieur Geinoz félicite la caissière pour son excellent travail. Il rajoute que les budgets ont été respectés avec rigueur et félicite également le conseil de paroisse pour cela.

Au nom du Conseil de paroisse et de la caissière, Yvan Jaquet remercie sincèrement les 3 membres de la commission financière : Joseph Geinoz, président, Manuel Franck, secrétaire et Henri Davet, membre (excusé ce soir), pour l'excellente collaboration et la confiance qu'ils nous accordent.

Approbation

Le Président demande à celles et ceux qui acceptent le **budget 2016** tel que présenté de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0
Abstention : 0
Unanimité : 22 personnes

Le budget 2016 est ainsi approuvé à l'unanimité.

Au nom du conseil de Paroisse, Yvan Jaquet tient à adresser à Chantal Jaquet, sa reconnaissance pour tout le travail accompli au niveau de la tenue des comptes durant l'année, du bouclage de ceux-ci, de la préparation du budget, ceci toujours dans un esprit de parfaite collaboration avec le Conseil de paroisse. Il estime que c'est très rassurant de pouvoir compter sur une collaboratrice qui travaille de manière aussi professionnelle et minutieuse. Il demande à l'assemblée de l'applaudir.

4. Election d'un membre à la commission financière

Monsieur Henri Davet a remis sa démission en tant que membre de la commission financière. Yvan Jaquet le remercie personnellement, au nom du conseil de Paroisse, pour son engagement tout au long des années passées.

Le Conseil de Paroisse a entrepris des recherches d'un nouveau membre pour représenter la communauté de Villars-sous-Mont au sein de la commission financière. Malgré qu'il n'est plus obligatoire d'avoir quelqu'un de Villars-sous-Mont spécifiquement, le conseil de Paroisse souhaite que toutes les communautés (Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont) soient représentées au sein de la commission financière.

Le Conseil de paroisse a eu la chance de trouver Monsieur Bertrand Sparfel, ici présent, qui s'est montré intéressé à reprendre ce poste. Le Président remercie M.Sparfel d'avoir répondu favorablement à sa sollicitation.

Yvan Jaquet demande à l'assemblée s'il y a éventuellement d'autres personnes qui souhaiteraient se présenter. Ce n'est pas le cas, la secrétaire, Adeline Conus, distribue les bulletins de vote afin de procéder à l'élection. Cette dernière se fait d'office à bulletin secret. Le conseil de paroisse laisse le choix à l'assemblée d'inscrire le candidat de leur choix sur le bulletin. Les bulletins sont récupérés par la commission financière qui se charge de les compter et informe la président du résultat.

Approbation

Nombre de bulletins rentrés : 22
Nombre de voix pour M.Sparfel : 22

Monsieur Bertrand Sparfel est ainsi élu à l'unanimité.

Le président le félicite pour son élection et le remercie d'avance pour son travail et sa collaboration. L'Assemblée applaudit M.Sparfel.

5. Pastorale : bilan et perspectives

La parole est donnée à Christiane Bord, déléguée de l'Equipe pastorale. Elle commence par saluer l'assemblée et remercie les membres du conseil de paroisse. En participant aux diverses séances, elle a constaté que chacun s'investit dans son dicastère, que le conseil se soucie vraiment de ses paroissiens.

Elle rappelle que nous sommes dans l'année du Jubilé de la Miséricorde et mentionne qu'un petit fascicule est à disposition dans toutes les églises à ce sujet.

Dans le bilan et perspectives :

- Mme Monique Pythoud termine sa formation à fin juin 2016 (travail de diplôme de l'IFM sur les rogations). Sa proposition est de réintroduire les rogations qui auront lieu le 04.05.2016 dans différents endroits de notre UP. Pour la paroisse de Bas-Intyamon, le lieu de rendez-vous est Enney. Les rogations débuteront à 19h, sur un trajet défini. Les informations suivront ultérieurement. En même temps, les rogations auront lieux à Lessoc, Grandvillard, Botterens et aux Marches. Tout le monde sera rassemblé à 21h à Enney pour une messe d'Action de Grâce.
- Le bulletin paroissial est disponible sous sa nouvelle forme "L'Essentiel - votre magazine paroissial" (format A4). Christiane Bord donne quelques explications sur les changements à l'intérieur du fascicule. Cette nouvelle formule permet de bénéficier notamment des avantages postaux. Ce bulletin doit être identique dans toutes les Paroisses du Canton et porter le même nom. Christiane soulève un petit bémol quant à la façon dont est présenté l'agenda pastorale. D'après elle, il n'est peut-être pas tout-à-fait clair et peut porter à confusion. Sa mise en page sera certainement encore modifiée.
A ce sujet, Monsieur Derrada se questionne si ce changement n'est qu'une question d'éditeur. Christiane Bord lui répond que non, c'est plutôt dans le but d'avoir un même nom aux niveaux de toutes les paroisses, d'avoir une unité. D'autre part, ce bulletin donne droit à un prix préférentiel, à cause de la masse de courrier qui est envoyée.
- UP Notre-Dame de l'Evi : un pèlerinage au Mont Saint-Odile est agendé, il y a déjà 48 personnes qui s'y sont inscrites.
- Prochainement, un pèlerinage à Lourdes sera également organisé.
- Du 17 au 20 octobre 2016 : pèlerinage des servants de messe à Padoux.
- Confirmation : un nouveau parcours va débuter le 16.04.2016. Ce sera le premier qui sera réalisé en fonction des nouvelles directives données par Monseigneur Morerod. Le principal changement : les confirmands sont accompagnés par un "aîné dans la foi". Christiane mentionne que les jeunes de la nouvelle volée sont particulièrement motivés.
- Broc et Botterens débuteront le parcours de confirmation cet automne.
- Dès le 24 avril 2016, ce sont les 1ères communions qui commenceront dans l'UP. Elles auront lieu à 5 reprises, tous les dimanches.
- Agrandissement de l'UP avec les paroisses de Crésuz, Charmey et Châtel-sur-Montsalvens. Pas d'information particulière à donner à ce sujet pour l'instant, car la date de la séance y relative a été reportée.

Yvan Jaquet remercie Christiane Bord pour son exposé sur le bilan de l'année 2015 et les perspectives 2016 en ce qui concerne la pastorale. Il la remercie également pour sa

présence chaleureuse et active à chacune des séances du conseil de paroisse, en tant que déléguée de l'équipe pastorale. Le président mentionne que Christiane y assume d'importantes charges, notamment auprès des enfants et de adolescents. Il suggère à l'Assemblée de la remercier par des applaudissements, ce que s'empresse de faire l'assemblée.

6. Divers

En ouverture de ce point, Yvan Jaquet tient à remercier Cécile Conus pour ses cinq années passées en tant que Présidente. Il souligne que c'est un réel plaisir de travailler à ses côtés et que Cécile continue, en tant que membre du conseil de paroisse, à prodiguer ses précieux conseils. Il demande à l'assemblée d'applaudir Cécile Conus pour son dévouement et pour ces cinq années de présidence.

Comme discuté précédemment, la paroisse à durant l'année 2015 rénové la cure d'Enney et refait la peinture dans deux églises. Il y a également eu la mise en place de l'Oratoire de la Poya. Yvan Jaquet tient a remercier particulièrement Damien Schafer, en charge du dicastère des constructions, pour tout le travail fourni et il remercie également Joël Grandjean qui l'a énormément aidé. Le président demande à l'assemblée de les applaudir.

D'autre part, Yvan Jaquet mentionne que Jacqueline Thönnnes a donné a démissionné du conseil de paroisse à fin février 2016 car elle est retournée dans son canton d'origine, le Jura, pour retrouver sa fille. Un poste au sein du conseil est à repourvoir, idéalement une personne pour représenter la communauté d'Enney. Le président sollicite les paroissiens présents et les informe que les intéressés peuvent s'adresser directement auprès d'un membre du conseil de paroisse.

Yvan Jaquet ouvre ensuite la discussion sur les "divers" en demandant si quelqu'un souhaite prendre la parole.

Joseph Geinoz prend la parole et fait une suggestion pour le chemin entre l'église d'Enney et son cimetière : faire un aplani ou un raccord avec le goudron sur la place proche du tilleul. Ceci permettrait aux personnes âgées, ou celles qui le souhaitent, de parquer tout proche de l'église. Yvan Jaquet prend note de cette proposition et mentionne que le conseil va étudier son idée afin de voir ce qui est faisable et envisageable.

Roland Kaeser prend à son tour la parole et informe l'assemblée qu'actuellement il y a une mise à l'enquête en cours pour une route de contournement. La route de l'église risque d'être momentanément fermée, il faut en tenir compte.

Claudio Derrada mentionne également que les cloches des églises font parfois trop de bruit (éventuellement un problème de battant). Il suggère et recommande de contacter la société Mécatal à ce sujet. Yvan Jaquet reprend la parole pour l'informer qu'un contrat vient tout juste d'être signer avec cette société

Cécile Conus remercie chaleureusement Yvan Jaquet pour la reprise du poste de président. Elle souligne qu'il fait un travail super et qu'il est très motivé. Elle mentionne également qu'il s'exprime très bien et prend son rôle à cœur. Suite à ces quelques mots, l'assemblée applaudit chaleureusement le président.

A défaut de question, Yvan Jaquet remercie ses collègues du conseil de paroisse pour leur engagement et leur disponibilité, ceci en relevant l'excellente ambiance qui favorise les débats et les travaux.

Le président tient aussi à remercier toutes les personnes qui, par une quelconque fonction, se dévouent au service de la paroisse. Sans les nommer, car ces personnes sont nombreuses à œuvrer dans le domaine pastoral, liturgique, entretien et décoration des églises, chapelles et oratoires, entretien du linge d'église, sacristain et sacristine et tant d'autres services qui sont rendus dans l'ombre, mais tellement indispensable à la bonne marche d'une communauté paroissiale.

En levant cette assemblée, Yvan Jaquet remercie les paroissiens pour leur présence et leur aimable attention. Il leur souhaite de belles et saintes Fêtes de Pâques.

L'assemblée est close à 21h17.

La Secrétaire :
Adeline Conus

Le Président :
Yvan Jaquet

Copie à : Abbé Claude Deschenaux
Mme Christiane Bord
Membres du Conseil (6)
Mme Chantal Jaquet